|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-25 pour les pays de la CEI (RPM-CEI)**  **Bichkek, Kirghizistan, 24-25 avril 2025** | | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  | |  | |
|  | | **Document** **RPM-CEI25/18-F** | |
|  | | **28 avril 2025** | |
|  | | **Original: russe** | |
| Président de la RPM-CEI | | | |
| Rapport final du Président de la RPM-CEI | | | |
|  | | | |

Introduction

La Réunion préparatoire régionale pour les pays de la CEI (RPM-CEI) en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT-25) a été organisée par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT et s'est tenue les 24 et 25 avril 2025 à Bichkek (République kirghize), à l'invitation du Ministère du développement numérique et des technologies innovantes de la République kirghize.

L'objectif de la RPM-CEI était de déterminer et d'aligner, au niveau régional, les priorités concernant le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu des contributions soumises par les États Membres, les Membres du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D), l'organisation régionale de télécommunication et les établissements universitaires de la région.

Les participants ont adopté des propositions sur les priorités, qui serviront de point de départ à l'élaboration des contributions pour la Conférence, qui se tiendra du 17 au 28 novembre 2025 à Bakou (Azerbaïdjan) et examinera les activités qui devront être menées par l'UIT-D pendant la prochaine période quadriennale (2026-2029).

Le présent rapport rend compte des travaux et des résultats de la RPM-CEI.

Participation

La réunion s'est tenue en présence de 64 participants (27 femmes et 37 hommes), dont 41 délégués représentant 8 États Membres de l'UIT de la région de la CEI, 4 délégués d'États Membres de l'UIT participant en tant qu'observateurs, 4 représentants de Membres du Secteur de l'UIT-D, 3 représentants de Membres du Secteur de l'UIT-D participant en tant qu'observateurs et le représentant d'un établissement universitaire.

La liste des participants est reproduite dans le [Document 17](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0017/fr).

# 1 Cérémonie d'ouverture

Plusieurs allocutions de haut niveau ont été prononcées lors de la cérémonie d'ouverture. Dans leurs remarques liminaires, les orateurs ont souligné ce qui suit:

– **S. E. M. Azamat Zhamangulov**, Ministre du développement numérique et des technologies innovantes de la République kirghize, a exprimé sa gratitude à l'UIT pour l'organisation de cette manifestation et a reconnu le rôle essentiel que jouerait la CMDT‑25 dans l'édification de l'avenir numérique de la région. Il a présenté les principaux domaines sur lesquels porterait la réunion, notamment le niveau de développement numérique, la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali adopté par la CMDT-22 et les travaux préparatoires en vue de la CMDT-25.

– **M. Cosmas Luckyson Zavazava, Directeur du BDT**, a déclaré ouverte la RPM-CEI et a souhaité la bienvenue aux ministres, aux chefs de délégation et aux autres participants. Selon lui, cette réunion constituait une nouvelle étape sur le long chemin vers la réduction de la fracture numérique. Il a rappelé les cinq priorités approuvées par la CMDT-22 et a confirmé que la région de la CEI avait déjà bien progressé dans la mise en œuvre de ses initiatives régionales existantes. Il a encouragé les délégués à s'efforcer de parvenir à un consensus sur un ensemble actualisé de cinq initiatives en vue de la CMDT-25. Il a indiqué que cette conférence aurait lieu en Azerbaïdjan et qu'elle serait la première CMDT à se tenir dans la région de la CEI. M. Zavazava a remercié le Gouvernement du Kirghizistan d'accueillir la réunion et d'investir dans la coopération régionale, notant que les participants à la réunion des chefs de délégation s'étaient déjà mis d'accord sur le choix du président et des vice-présidents de la RPM-CEI. Pour conclure, il a attiré l'attention des participants sur la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC et a souligné qu'il était nécessaire d'aider celles-ci à acquérir des compétences numériques afin qu'elles puissent innover et entreprendre et qu'elles ne se contentent pas d'utiliser les technologies. Il a également réaffirmé la volonté du Secrétariat de l'UIT de faire en sorte que les travaux préparatoires en vue de la CMDT-25 soient utiles et axés sur les participants.

– **Mme Bella Cherkesova, Présidente de la Commission de la coordination de la coopération internationale de la RCC et Vice-Ministre du développement numérique, des communications et des médias de la Fédération de Russie**, a souligné l'importance de la coopération internationale et du rôle des TIC dans le développement durable. Mme Cherkesova a remercié le Bureau régional de l'UIT pour la CEI et le Kirghizistan pour son hospitalité et a attiré l'attention sur la CMDT qui se tiendrait prochainement à Bakou (Azerbaïdjan). Dans son allocution, elle a également souligné l'importance d'une infrastructure TIC moderne pour la transformation numérique, annoncé la tenue du premier Forum mondial du numérique en Russie les 5 et 6 juin 2025 et invité les participants à assister à ce Forum, qui serait l'occasion d'aborder les questions liées au développement du numérique et à la coopération internationale. Elle espérait que la RPM et la CMDT-25 seraient couronnées de succès.

La cérémonie s'est terminée par une photo de groupe rassemblant les principaux représentants officiels et délégués, donnant le coup d'envoi officiel de la réunion. Les remarques liminaires du Directeur du BDT sont disponibles [ici](https://www.itu.int/fr/ITU-D/bdt-director/Pages/past-speeches.aspx).

# 2 Élection du président et des vice-présidents

À l'issue de consultations dans la région de la CEI, **M. Azamat Zhamangulov** (République kirghize) a été élu à la Présidence de la RPM-CEI par acclamation.

Les participants ont également approuvé à l'unanimité la désignation des deux Vice-Présidents de la RPM-CEI:

– **Mme Bella Cherkesova (Fédération de Russie).**

– **M. Jahongir Shukurov (République d'Ouzbékistan).**

Compte tenu de ses obligations liées à son emploi du temps et de son incapacité à assister physiquement aux autres séances de la RPM, le président a invité Mme Cherkesova à présider le reste de la réunion.

# 3 Adoption de l'ordre du jour

Les participants ont adopté l'ordre du jour tel qu'il figure dans le [Document 1(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0001/fr).

# 4 Adoption du programme de gestion du temps

Le secrétariat a indiqué que 16 documents avaient été reçus pour la RPM-CEI: 8 émanant d'États Membres de l'UIT et de Membres du Secteur de l'UIT-D, 4 du secrétariat et 4 des groupes de travail du GCDT. Tous les documents de la réunion sont disponibles sur le [site web de la RPM](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-250424/sum/fr).

Après avoir examiné les documents de réunion pertinents, les participants ont adopté le projet de programme de gestion du temps proposé dans le [Document DT/1(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-250424-TD-0001/fr).

# 5 Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22 (y compris les initiatives régionales) et présentation d'informations sur le niveau de développement des technologies numériques dans la région de la CEI et les tendances dans ce domaine: défis et perspectives

Le secrétariat a présenté le [Document 2(Rév.3)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0002/fr), intitulé "**Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22**".

Ce document donne des informations sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali entre mai et décembre 2024 et rend compte des progrès réalisés dans le développement des télécommunications et des TIC dans différentes régions.

Il y est indiqué que les initiatives relatives à la cartographie des infrastructures, à la gestion du spectre et au développement du large bande sont essentielles pour remédier aux inégalités en matière de connectivité des TIC et améliorer la résilience des infrastructures. Il met en évidence les activités relatives au renforcement des capacités, telles que les ateliers et les formations sur les compétences numériques et les politiques en matière de TIC, qui ont été menées à l'intention de différents groupes de population, notamment les femmes, les jeunes et les communautés isolées. Ce document fait état de progrès considérables qui ont été réalisés dans la promotion des écosystèmes de l'innovation numérique, l'élaboration de cadres réglementaires et la promotion du développement durable grâce à des projets de transformation numérique. Il contient également un appel en faveur du renforcement de la collaboration, de l'élaboration de stratégies

adaptées et d'investissements dans les technologies émergentes, dans le but de remédier aux disparités persistantes et d'assurer une connectivité efficace pour tous, dans la droite ligne des Objectifs de développement durable (ODD).

Les initiatives régionales de l'UIT pour la région de la CEI correspondent aux cinq domaines prioritaires qui ont été définis et arrêtés par les membres de la région de la CEI et approuvés par la CMDT-22 dans sa [Résolution 17](https://www.itu.int/pub/D-RES-D.17-2022/fr) (Rév. Kigali, 2022).

Initiatives régionales de l'UIT pour la région de la CEI:

– **CEI 1**: Développer les infrastructures pour promouvoir l'innovation et les partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles technologies – Internet des objets, y compris l'Internet industriel, villes et communautés intelligentes, réseaux de communication 5G/IMT-2020 et réseaux de prochaine génération NET-2030, technologies quantiques, intelligence artificielle, santé numérique, compétences numériques et protection de l'environnement.

– **CEI 2**: Cybersécurité et protection des données personnelles.

– **CEI 3**: Créer un environnement juridique et réglementaire favorable pour accélérer la transformation numérique.

– **CEI 4**: Compétences numériques et accessibilité des technologies de l'information et de la communication pour la population, en particulier pour les personnes handicapées.

– **CEI 5**: Créer des villes et des communautés intelligentes.

Les membres ont été invités à contribuer financièrement et en nature à la mise en œuvre des futures initiatives régionales, le financement des initiatives s'étant révélé être un défi pendant la période actuelle. Les membres ont également été invités à participer à l'élaboration des nouvelles initiatives régionales qui seront adoptées à la CMDT-25, l'objectif étant de s'assurer qu'elles tiennent compte des besoins de tous les pays de la région. Il a été précisé que les projets en cours se poursuivraient conformément à leur calendrier.

La présentation du document a été suivie d'une [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=lWymn4RNG0I) illustrant les retombées des activités menées par l'UIT.

Les participants à la RPM-CEI ont pris note du Document 2(Rév.3) et de la [présentation](https://www.youtube.com/watch?v=lWymn4RNG0I) vidéo.

Le secrétariat a présenté le [Document 3(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0003/fr), intitulé "**Niveau de développement du numérique et tendances dans ce domaine dans la région de la CEI – Défis et perspectives**" (disponible [ici](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-INF/fr)). La présentation s'est articulée en deux parties.

La première partie a consisté en un aperçu récent du niveau de connectivité numérique dans la région de la CEI, qui avait pour objet d'aider les pays de la région à élaborer des politiques et des réglementations, notamment en vue de la CMDT-25. L'UIT a souligné l'importance d'une connectivité numérique universelle et efficace, qui consiste à fournir une expérience en ligne sûre, productive et enrichissante, à un coût abordable.

Les points positifs suivants sont à noter dans la région de la CEI: le taux des utilisateurs de l'Internet a atteint 92% de la population en 2024 (le taux le plus élevé de toutes les régions de l'UIT) et la parité hommes-femmes dans l'utilisation de l'Internet est presque atteinte puisque 93% des hommes et 91% des femmes utilisent l'Internet. Le large bande mobile est déployé à un coût relativement bas et 93% de la population vit aujourd'hui dans un rayon de 100km d'une station à fibres optiques.

Toutefois, les progrès restent inégaux. Dans les zones rurales, 7% des habitants ne sont toujours pas connectés; dans la région, sept pays sur neuf (78%) n'ont pas de littoral et les coûts liés au réseau dorsal sont donc plus élevés; et un seul pays a atteint le niveau le plus élevé du classement de l'UIT en matière de réglementation des TIC. En outre, la cyberrésilience varie considérablement d'un pays à l'autre: si le niveau de développement global de la région est évalué à 67% selon l'Indice de cybersécurité dans le monde (GCI), un écart de 70 points sépare les pays les plus performants des moins performants.

La deuxième partie a consisté en une présentation de cas nationaux concrets, tels qu'un projet pilote sur le déploiement du large bande dans les zones rurales d'Arménie, un séminaire régional sur les politiques relatives aux données sur les TIC en Ouzbékistan et d'autres initiatives mises en œuvre avec succès dans des pays de la CEI. Dans le rapport, il est préconisé ce qui suit pour réduire la fracture numérique: poursuivre le déploiement des infrastructures (en particulier dans les zones rurales), harmoniser les politiques et les réglementations afin d'encourager la concurrence et les investissements, renforcer les systèmes statistiques et accroître la coopération régionale. En outre, ce rapport met en évidence des obstacles tels que la fragmentation de la réglementation, la faiblesse des institutions, le manque de compétences numériques et l'inégalité des capacités en matière de cybersécurité.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 3(Rév.1).**

# 6 Rapport sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D

Le secrétariat a présenté le [Document 4](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0004/fr) intitulé "**Rapport sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D**", qui figurait à l'ordre du jour.

Ce document récapitule les principales décisions de l'AMNT-24, de l'AR-23 et de la CMR-23, en mettant un accent particulier sur leur pertinence pour l'UIT-D. Il vise à informer les participants à la réunion de ces résultats ainsi que des travaux entrepris par les commissions d'études de l'UIT-D et par le secrétariat du BDT, en collaboration avec le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) et le Bureau des radiocommunications (BR) pour obtenir ces résultats.

Les efforts entrepris consistent notamment à assurer une coordination avec le TSB afin de promouvoir l'adoption effective des normes relatives à la cybersécurité et à prendre des mesures appropriées sur le terrain, comme la création d'équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT). Cela inclut également les efforts déployés par le BDT pour aider les pays en développement à passer du protocole IPv4 au protocole IPv6, y compris le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la collaboration visant à réduire l'écart en matière de normalisation dans les pays en développement et l'organisation de séances conjointes à l'occasion du Colloque mondial des régulateurs (GSR) et du Sommet sur l'IA au service du bien social.

En ce qui concerne la CMR et ses résultats, le secrétariat a mis en avant les travaux communs de longue date, décrits dans la Résolution 9 de la CMDT, visant à accroître l'efficacité d'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques, en particulier pour les pays en développement, grâce au déploiement d'une application, à savoir le Système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC). L'attention a été attirée sur les travaux de collaboration actuels et futurs visant à réduire la consommation d'énergie pour protéger l'environnement et à atténuer les effets des changements climatiques grâce à l'utilisation de technologies et de systèmes de TIC/radiocommunication. Dans le cadre de ces travaux, le BDT fournit notamment une assistance aux pays en développement et la coordination entre les commissions d'études du BDT et du TSB contribue à optimiser les mandats de ces commissions d'études. L'attention a également été attirée sur les innovations en cours dans le domaine de la communication par satellite et spatiale qui sont basées sur les résultats de la CMR-23, comme il ressort des engagements du BDT en matière de sensibilisation et de renforcement des capacités, qui se traduisent notamment par la tenue de sessions conjointes dans le cadre du GSR et par la participation conjointe à des forums sur la communication spatiale.

Dans le document susmentionné, les membres de l'UIT sont invités à examiner ces résultats et à faire en sorte que les Résolutions et les résultats de la CMDT-25 soient cohérents avec les Résolutions adoptées à la CMR-23 et à l'AMNT-24.

Le Document 4 est accompagné de deux addenda: l'[Addendum 1(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0004/fr), qui donne des précisions sur les résultats de l'AMNT-24, tenue à New Delhi du 15 au 24 octobre 2024 et l'[Addendum 2](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0004/fr), qui donne des précisions sur les résultats de l'AR-23, de la CMR-23 et de la première session de la Réunion de préparation à la Conférence (RPC27-1) en vue de la CMR-27, ces trois manifestations ayant eu lieu à Dubaï (Émirats arabes unis). Le secrétariat a présenté les pièces jointes au Document 4.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 4 et de ses addenda.**

# 7 Travaux préparatoires en vue de la CMDT-25

## 7.1 Avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT et projet de Plan d'action

Mme Inga Rimkevičienė, Présidente du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D, a présenté le [Document 8(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0008/fr) intitulé "**Rapport d'activité du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D**".

Mme Rimkevičienė a donné un aperçu du rapport d'activité contenu dans ce document. Elle a souligné que le Groupe était chargé d'analyser et d'harmoniser les priorités de l'UIT-D avec les objectifs mondiaux de développement et de formuler des recommandations pour le Plan d'action de Bakou en vue de la CMDT-25.

L'accent a été mis sur les travaux menés par le groupe à ce jour, notamment sur les réunions tenues jusqu'à présent. Mme Rimkevičienė a également donné des informations sur les prochaines étapes qui seront suivies par le groupe en vue de l'élaboration d'un produit final qui sera présenté au GCDT à sa réunion de 2025.

La présentation est disponible [ici](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-INF/fr).

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 8(Rév.2).**

## 7.2 Avenir des Questions confiées aux commissions d'études

M. Ahmed Sharafat, Président du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études, a présenté le [Document 5(Rév.3)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0005/fr) intitulé "**Rapport sur l'état d'avancement des travaux du GT-GCDT-futureSGQ**".

Il a rendu compte des travaux du groupe et a exposé ses principales tâches, notamment l'évaluation de la pertinence des Questions actuellement à l'étude, la proposition de nouveaux thèmes et la mise en conformité avec les priorités de l'UIT-D. Le rapport donne des informations

détaillées sur la méthodologie utilisée, par exemple les consultations des parties prenantes menées au moyen de questionnaires en ligne, qui ont révélé un intérêt marqué pour des questions telles que le développement du large bande, la cybersécurité et les villes intelligentes.

M. Sharafat a souligné qu'il était important de fusionner les Questions confiées aux commissions d'études pour gagner en efficacité. Il a également souligné l'importance des contributions soumises à son groupe par les États Membres et les organisations régionales de télécommunication pour représenter les perspectives régionales lors des discussions à venir. En conclusion, M. Sharafat a encouragé les participants à continuer de soumettre des contributions afin que le document final tienne compte des différentes perspectives régionales et que les résultats soient présentés à la réunion du GCDT en mai 2025, avant la CMDT-25.

La présentation est disponible [ici](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-INF/fr).

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 5(Rév.3).**

## 7.3 Avant-projet de Déclaration de la CMDT-25

M. Abdulkarim Oloyede, Président du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration de la CMDT, a présenté le [Document 7(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0007/fr) intitulé "**Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration**", et a présenté un rapport d'activité sur les travaux du groupe, y compris sur les réunions tenues.

Il a expliqué aux participants à la RPM-CEI que le groupe de travail avait tenu à ce jour trois réunions, au cours desquelles un avant-projet avait été élaboré, comprenant les commentaires des parties prenantes. Le thème proposé pour la Déclaration de la CMDT de 2025, à savoir "Une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable pour un avenir numérique inclusif et durable", a été accepté sur le principe, aucune objection n'ayant été formulée. Le projet suit la structure de la Déclaration de Kigali, qui comprend une introduction, le texte de la déclaration, des engagements et un appel à l'action. Le groupe de travail a également veillé à ce qu'il soit aligné sur les priorités de l'UIT-D et les discussions tenues au sein des autres groupes de travail du GCDT.

M. Oloyede a donné des précisions sur les mesures à prendre pour renforcer la collaboration avec les organisations régionales de télécommunication. L'objectif était d'améliorer le projet et de le présenter au GCDT afin qu'il l'examine à sa réunion de mai 2025, avant de le soumettre à la CMDT‑25. L'orateur a souligné l'approche inclusive adoptée et a encouragé les États Membres à contribuer activement aux travaux de la réunion à venir (qui se tiendra pendant la réunion de 2025 du GCDT) et à l'élaboration de l'avant-projet proposé, en particulier en vue de la réunion du GCDT de mai 2025.

La présentation est disponible [ici](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-INF/fr).

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 7(Rév.1).**

## 7.4 Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT)

Aucune contribution particulière n'ayant été soumise au titre de ce point de l'ordre du jour, il a été examiné dans le cadre des discussions au titre du point 7.5 de l'ordre du jour, qui portaient sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT.

## 7.5 Rationalisation des Résolutions de la CMDT

Mme Andrea Grippa, Présidente du Groupe de travail du GCDT sur la rationalisation des Résolutions, a présenté le [Document 6(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0006/fr) intitulé "**Rapport d'activité du GT-GCDT-SR**". Elle a présenté un résumé des activités de son groupe de travail et a indiqué que quatre réunions avaient été tenues à ce jour, avec un accent sur l'examen des Résolutions de la CMDT existantes et l'identification des possibilités d'en améliorer la conformité et la pertinence. Elle a expliqué l'approche adoptée, consistant à regrouper les Résolutions en groupes thématiques, avec des volontaires chargés de coordonner le processus d'examen pour chaque groupe de Résolutions.

Le groupe a proposé de regrouper les Résolutions en dix catégories thématiques, avec notamment l'information et les statistiques, la coopération et les projets régionaux, l'infrastructure et les réseaux d'accès, l'environnement, l'égalité hommes-femmes et la jeunesse, la cybersécurité et l'accessibilité. L'oratrice a souligné qu'il était important d'aligner les priorités de l'UIT-D sur les politiques numériques en évolution, tout en veillant à ce que les Résolutions restent pertinentes et réalisables.

Mme Grippa a rendu compte de la réunion du 26 mars 2025 et a appelé l'attention sur la réunion prévue le 2 mai 2025, au cours de laquelle le groupe achèverait l'examen des contributions et établirait un rapport détaillé en vue de la réunion de mai 2025 du GCDT. Elle a réitéré son appel afin d'inviter des volontaires reconnus à contribuer au processus d'examen, en particulier pour les quatre derniers groupes de Résolutions nécessitant la poursuite du travail d'analyse.

La présentation est disponible [ici](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-INF/fr).

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 6(Rév.1).**

## 7.6 Présentation de l'Azerbaïdjan, pays hôte de la CMDT-25

Le représentant de l'Azerbaïdjan a fait le point sur le travail de préparation en cours en vue de la CMDT, qui se tiendra à Bakou du 17 au 28 novembre 2025. La présentation a porté sur divers aspects des travaux préparatoires. Un extrait vidéo a été projeté pendant la présentation.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction de cette mise à jour.**

# 8 Établissement des priorités pour les initiatives régionales, les projets qui leur sont associés et les mécanismes de financement

Le président de la RPM-CEI a invité les auteurs des documents à présenter leurs contributions sur les initiatives régionales. Les contributions suivantes ont été présentées:

Le [Document 9](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0009/fr) intitulé "**Éliminer les obstacles nuisant à l'adoption de l'Internet mobile**" a été présenté par le délégué de la GSM Association (GSMA). Ce document expose le point de vue du secteur des communications mobiles sur l'action menée pour réduire la fracture numérique et met en évidence les deux groupes ci-après de personnes exclues du numérique: les personnes exclues en raison d'un déficit de couverture et les personnes exclues en raison d'un déficit d'utilisation. Il est proposé d'inviter la CMDT-25 à prendre des mesures pour reconnaître combien il est urgent de s'attaquer au problème du déficit d'utilisation, qui concerne aujourd'hui davantage de personnes que le déficit de couverture, et à encourager une action collective pour éliminer les obstacles, dans le cadre de l'action globale menée pour accroître l'inclusion numérique.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 9.**

Le [Document 10](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0010/fr), intitulé "**Position de la RCC concernant la future structure des commissions d'études de l'UIT-D et les Questions qui leur sont confiées**", contient une proposition visant à procéder à un examen complet et à une restructuration des commissions d'études de l'UIT-D afin d'optimiser les efforts déployés pour prendre en compte les technologies nouvelles et émergentes telles que l'intelligence artificielle et le métavers, pour garantir une connectivité numérique universelle et efficace. Il est proposé de fusionner certaines Questions afin d'éliminer les doubles emplois et de créer de nouvelles commissions d'études qui concentreront leurs travaux sur certains domaines tels que la transformation numérique et les paramètres de mesure relatifs aux TIC. La structure proposée pour la prochaine période d'études (2026-2029) vise à garantir une meilleure adéquation avec les objectifs mondiaux et à améliorer l'efficacité des travaux de l'UIT-D.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 10.**

Le [Document 11](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0011/fr), intitulé "**État d'avancement de l'examen des projets de propositions communes de la Communauté régionale des communications sur les initiatives régionales pour la CEI pour la période 2026-2029**", a été présenté par la RCC. Ce document présente l'état d'avancement de l'élaboration des propositions communes de la RCC sur les initiatives régionales pour la région de la CEI pour la période 2026-2029. Il présente un certain nombre d'initiatives, notamment la mise en place de systèmes et de réseaux de télécommunication/TIC nouveaux et émergents; l'éducation et le renforcement des compétences dans le domaine des télécommunications/TIC, y compris pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers; la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, y compris la lutte contre la fraude; la création d'un environnement propice et la réglementation des télécommunications/TIC; et le développement et la mise en œuvre de technologies d'intelligence artificielle. Il est proposé que les documents approuvés au niveau des groupes de travail de la RCC servent de base aux futures discussions sur la structure des initiatives régionales pour la région de la CEI pour la période 2026‑2029 dans le cadre de la RPM en vue de la CMDT-25 pour les pays de la CEI.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 11.**

Le [Document 12](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0012/fr), intitulé "**Propositions de sujets de collaboration avec l'UIT**", contient des propositions relatives à la coopération avec l'UIT pour la période 2026-2029. Il met en lumière l'importance de la coopération stratégique dans des domaines tels que la transformation numérique, les solutions TIC au service du développement durable, les normes et protocoles internationaux sur l'intelligence artificielle et l'Internet des objets, la science et l'éducation, la cybersécurité et la surveillance de l'environnement. Les propositions visent à améliorer l'infrastructure numérique, à appuyer les initiatives TIC inclusives et dirigées par des jeunes et à encourager les activités de recherche et d'éducation collaboratives. Les auteurs de ce document appellent à intégrer ces suggestions dans les recommandations qui seront soumises à la prochaine conférence de l'UIT et dans le plan opérationnel annuel.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 12.**

Le [Document 13](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0013/fr), intitulé "**Propositions de KINEU sur les initiatives régionales pour la période 2026-2029: Améliorer l'accès aux TIC et renforcer les compétences numériques grâce à des initiatives éducatives**", a été présenté par l'Université d'ingénierie et d'économie Dulatov Kostanaï (KINEU). Ce document contient des propositions sur des initiatives régionales pour la période 2026-2029. Ces propositions visent essentiellement à améliorer l'accès aux TIC et à renforcer les compétences numériques grâce à des initiatives éducatives. Ce document met en lumière l'importance de l'inclusion numérique, de l'appui aux initiatives TIC menées par les jeunes, de la connectivité durable pour les établissements d'enseignement et du développement d'une infrastructure de réseau universitaire. Les principales propositions portent sur la création de centres de compétences numériques, l'appui des initiatives pour la jeunesse et des start-up du secteur des TIC, la connectivité durable des écoles, l'identification de solutions numériques inclusives pour les groupes vulnérables, le renforcement des capacités des enseignants et des administrateurs, et les projets pilotes et de recherche communs. Ces recommandations visent à renforcer la coopération avec l'UIT et à appuyer l'initiative sur l'écosystème éducatif intelligent 2.0 de Kostanaï en tant qu'exemple de partenariat régional.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 13.**

Le [Document 14](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0014/fr), intitulé "**IT4Everyone: Éducation inclusive dans le domaine de l'informatique pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique**", a été présenté par le Ministère des technologies numériques de la République d'Ouzbékistan. Il présente le projet IT4Everyone, qui vise à créer un centre d'informatique inclusif pour les adolescents âgés de 10 à 13 ans atteints de troubles du spectre autistique (TSA). Ce centre, qui s'appellera "Aaron Academy Kids", offrira un programme éducatif dans les domaines de l'électronique, de la programmation, de la modélisation 3D et des travaux de projet, qui sera adapté aux besoins uniques des enfants atteints de TSA. Ce projet permettra de remédier au manque criant de programmes inclusifs en Ouzbékistan et de proposer un modèle d'inclusion numérique durable qui pourra être développé à plus grande échelle à l'avenir. L'initiative comprend la formation des éducateurs ainsi qu'un suivi et une analyse systématiques des résultats d'apprentissage, l'objectif étant de garantir une mise en œuvre et une mise à l'échelle efficaces. Elle vise à renforcer les compétences numériques, la confiance et la motivation des enfants atteints de TSA pour ainsi favoriser leur intégration sur les plans technologique et social.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 14.**

Le [Document 15](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0015/fr), intitulé "**Sahiya – Plate-forme de traduction en langue des signes ouzbèke**", a été présenté par le Ministère des technologies numériques de la République d'Ouzbékistan. Il décrit un projet novateur visant à développer un logiciel d'interprétation en langue des signes et un plug‑in qui traduit automatiquement les sites web en langue des signes. Ce projet utilise des technologies d'IA, notamment les réseaux neuronaux pour la reconnaissance gestuelle et la traduction automatique des données multimédias, dans le but d'améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles de l'audition, de la parole et de la vue aux ressources pédagogiques, professionnelles et sociales. La proposition souligne qu'il est important de remédier aux problèmes auxquels les personnes malentendantes et malvoyantes sont confrontées au quotidien, afin de garantir l'égalité d'accès à l'information et aux opportunités, et de favoriser ainsi l'adaptation sociale et la maîtrise des outils numériques. Ce projet s'inscrit dans la droite ligne des Objectifs de développement durable de l'ONU, notamment de ceux qui consistent à réduire les inégalités et à garantir une éducation de qualité.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 15.**

Le [Document 16](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-C-0016/fr), intitulé "**Propositions du Tadjikistan à la RPM-CEI**", a été présenté par l'Agence présidentielle de l'innovation et des technologies numériques de la République du Tadjikistan. Il décrit les initiatives stratégiques du Tadjikistan en matière de développement numérique, en mettant l'accent sur l'amélioration de la cybersécurité, le renforcement de la coopération bilatérale avec l'UIT et l'amélioration de la position du Tadjikistan dans divers indices internationaux. Les suggestions consistent notamment à élaborer une stratégie nationale de cybersécurité, à créer une équipe CIRT et un centre des opérations de sécurité (SOC) et à inciter des donateurs et des spécialistes internationaux à appuyer ces efforts. Le document souligne l'importance de la coopération entre les diverses organisations nationales et internationales pour atteindre ces objectifs et assurer la protection des infrastructures essentielles de l'information. Cette contribution est accompagnée d'un exposé oral du Tadjikistan sur des sujets qui seront examinés au cours des discussions relatives aux futures initiatives régionales pour la région de la CEI.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note avec satisfaction du Document 16.**

**Outre les contributions écrites, les présentations orales suivantes ont été faites pendant la séance plénière de la RPM:**

– La République kirghize a proposé d'inclure, dans l'examen des initiatives régionales, une partie sur le renforcement des capacités humaines pour une transformation numérique durable, notant que les progrès de la région reposent sur trois piliers interdépendants, à savoir une infrastructure large bande moderne, un cadre juridique actuel et un capital humain bien préparé. Sans ce dernier pilier, on ne peut tirer pleinement parti des deux premiers.

– Interspoutnik a souligné l'importance des initiatives régionales pour la réalisation des Objectifs de développement durable et a présenté un projet visant à renforcer les compétences numériques dans le domaine des communications par satellite. La proposition vise essentiellement à renforcer les capacités industrielles et les compétences numériques dans le domaine des communications par satellite et des technologies de radiodiffusion, et à faire face à la pénurie de compétences en mettant en place des programmes d'éducation. Le projet entend améliorer la qualité des services dans le domaine des communications par satellite. L'orateur s'est dit favorable au format de la RPM-CEI, reconnaissant qu'il pouvait permettre de relever les défis sociaux et économiques et de faciliter la coopération internationale dans le cadre du Programme Connect 2030.

Travaux du groupe de rédaction de la plénière de la RPM

Après examen de toutes les contributions, un groupe de rédaction a été créé afin d'élaborer des initiatives régionales pour la région de la CEI pour la période 2026-2029. Ce groupe était présidé par M. Alexey Borodin, Directeur général de la RCC. Le Groupe de rédaction s'est réuni le 24 avril 2025 de 15 h 00 à 18 h 00 et a harmonisé les projets d'initiatives régionales en s'appuyant sur la mise en œuvre réussie des initiatives régionales existantes pour la région de la CEI et sur toutes les contributions écrites et orales présentées pendant la séance plénière de la RPM.

Les résultats des travaux du groupe de rédaction ont été présentés le deuxième jour de la RPM-CEI et publiés dans le [Document DT/3](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-250424-TD-0003/fr). En conséquence, les propositions d'initiatives régionales suivantes ont été approuvées:

**CEI 1: Mise en œuvre de systèmes et de réseaux de télécommunication/TIC nouveaux et émergents**

**CEI 2: Éducation et renforcement des compétences dans le domaine des télécommunications/TIC, y compris pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers**

**CEI 3: Sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, y compris la lutte contre la fraude**

**CEI 4: Création d'un environnement propice et réglementation des télécommunications/TIC**

**CEI 5: Développement et mise en œuvre de technologies d'intelligence artificielle**

# 9 Divers

Les questions suivantes ont été traitées au titre de ce point de l'ordre du jour:

– Le projet de rapport final du Forum régional sur le développement de 2025 a été présenté. Les participants à la RPM-CEI ont approuvé avec satisfaction le rapport, qui a été publié en tant que document d'information ([INF/10](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-INF-0010/fr)) pour la RPM-CEI.

– Une mise à jour sur le Sommet mondial de la jeunesse tenu à Varadero (Cuba) du 11 au 13 mars 2025 a été présentée ([INF/3](https://www.itu.int/md/D22-RPMCIS-INF-0003/fr)) et un enregistrement [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=QvCYhjH9gKs) de la manifestation a été diffusé. Le Directeur du BDT a remis à Interspoutnik un certificat en reconnaissance de sa précieuse contribution au Sommet mondial de la jeunesse.

**Les participants à la RPM-CEI ont pris note de ces informations.**

# 10 Cérémonie de clôture

Lors de la cérémonie de clôture de la RPM-CEI, des allocutions ont été prononcées par le Directeur du BDT, M. Cosmas Luckyson Zavazava, et par la Vice-Présidente de la RPM, Mme Bella Cherkesova.

Dans son allocution, le Directeur du BDT a adressé ses remerciements au Gouvernement de la République kirghize pour l'organisation de la manifestation et a remercié tout particulièrement Mme Cherkesova, qui a présidé la réunion en l'absence de son président. Le Directeur a également remercié les États Membres, les Membres de Secteur et tous les participants, sur place ou à distance, pour leur rôle actif dans les discussions qui ont contribué à définir les projets d'initiatives régionales pour le prochain cycle d'études. Il a insisté sur le fait que ces initiatives seraient soumises à la Conférence mondiale de développement des télécommunications en novembre 2025, afin de faire en sorte que les priorités des pays de la région soient représentées.

M. Zavazava a de nouveau indiqué que le Secrétariat de l'UIT était déterminé à fournir un appui aux États Membres pour les aider à préparer la CMDT et à atteindre leur objectif plus large, qui est de parvenir à une connectivité universelle et efficace. Soulignant une vision commune et la détermination partagée en vue d'obtenir des résultats concrets dans le cadre du principe BDT4Impact, il a réaffirmé que l'UIT cherchait avant tout à produire des résultats tangibles. M. Zavazava a également présenté une vidéo des temps forts de la RPM avant de conclure.

Mme Cherkesova a ensuite prononcé une allocution de clôture dans laquelle elle a remercié le pays hôte, les États Membres de l'UIT, le Secrétariat de l'UIT et tous les participants pour leur engagement et leur esprit de coopération. Les représentants des délégations des États Membres de l'UIT et de la RCC ont remercié chaleureusement l'Administration des télécommunications de la République kirghize, qui a accueilli la réunion, et la Vice-Présidente de la RPM, Mme Cherkesova, pour le bon déroulement de la RPM.

Au cours de la cérémonie de clôture, un certificat de mérite a été remis au Président de la RPM, M. Azamat Zhamangulov, pour le remercier d'avoir présidé la RPM-CEI, ainsi qu'au Directeur général de la RCC, M. Alexey Borodin, en reconnaissance de la contribution de la RCC aux préparatifs de la CMDT-25.

ANNEXE 1

Propositions d'initiatives régionales pour la CEI pour la période 2026-2029

|  |
| --- |
| (Projets d') Initiatives régionales pour la CEI |
| **CEI 1: Mise en œuvre de systèmes et de réseaux de télécommunication/TIC nouveaux et émergents**  **Objectif**: compte tenu de la nécessité de réduire la fracture numérique en ce qui concerne la disponibilité technique des services de télécommunication/TIC et de l'apparition d'un nombre croissant de nouveaux systèmes et réseaux de télécommunication/TIC, les États membres, les entreprises et les établissements universitaires de la région de la CEI doivent collaborer à la mise en œuvre de ces systèmes et réseaux.  **Résultats attendus:**  1) Étude de la gestion des fréquences radioélectriques et des ressources orbitales, y compris les aspects liés à la surveillance et au contrôle de leur utilisation, en vue de la mise en œuvre de systèmes et de réseaux de télécommunication/TIC nouveaux et émergents.  2) Analyse des moyens permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions TIC écologiques, y compris l'amélioration de l'efficacité énergétique.  3) Étude de la mise en œuvre de systèmes et de réseaux de télécommunication/TIC liés au métavers. |
| **CEI 2: Éducation et renforcement des compétences dans le domaine des télécommunications/TIC, y compris pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers**  **Objectif**: compte tenu de la nécessité de réduire la fracture en matière de compétences numérique en ce qui concerne l'utilisation des télécommunications/TIC et de la nécessité de faire participer toutes les couches de la population, y compris les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers, à l'économie numérique et aux processus de transformation numérique, il faut mettre davantage l'accent sur l'éducation et les compétences en matière de télécommunications/TIC dans la région de la CEI.  **Résultats attendus:**  1) Études sur la formation aux outils numériques et le renforcement des compétences numériques des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers dans l'intérêt de la transformation numérique.  2) Utilisation du métavers pour l'enseignement à distance, y compris pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers.  3) Création d'un réseau d'instituts de formation mettant en œuvre des programmes visant à développer le potentiel humain des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers, compte tenu de la nécessité d'élaborer le cadre méthodologique requis et d'intégrer des ressources techniques spécialisées.  4) Création d'une plate-forme éducative régionale pour l'échange de données d'expérience et la formation du personnel technique dans le domaine de la radiodiffusion numérique et de la production de contenus médias.  5) Renforcement des ressources humaines dans le domaine des technologies de télécommunication et de radiodiffusion par satellite, notamment dans le cadre de séminaires de formation régionaux. |
| **CEI 3: Sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, y compris la lutte contre la fraude**  **Objectif**: compte tenu de la nécessité d'instaurer la confiance et la sécurité pour réduire la fracture numérique et de l'apparition d'un nombre croissant de nouvelles cybermenaces et de nouvelles formes de criminalité économique utilisant les TIC, il est impératif de continuer d'accorder de l'attention aux questions de cybersécurité dans la région de la CEI.  **Résultats attendus:**  1) Étude sur l'utilisation des télécommunications/TIC pour la lutte contre la criminalité économique et la fraude liée aux TIC.  2) Coopération et assistance technique pour la protection des infrastructures essentielles de l'information.  3) Création d'équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) et appui à ces équipes dans la région de la CEI, y compris la sous-région de l'Asie centrale.  4) Amélioration des qualifications du personnel technique en ce qui concerne la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC dans la région de la CEI et dans la sous-région de l'Asie centrale, notamment dans le cadre de centres de formation spécialisés et de cyberexercices. |
| **CEI 4: Création d'un environnement propice et réglementation des télécommunications/TIC**  **Objectif**: compte tenu de la nécessité de réduire la fracture numérique sur le plan de l'accessibilité financière et de l'apparition d'un nombre croissant de nouveaux systèmes et réseaux de télécommunication/TIC, il faut faire évoluer la réglementation du numérique en temps opportun et élaborer des stratégies de développement numérique dans les pays de la CEI et dans l'ensemble de la région.  **Résultats attendus:**  1) Étude des moyens permettant d'appliquer une approche régionale commune en matière de transformation numérique, qui nécessitera d'unifier les efforts et de mutualiser les ressources des pays de la région de la CEI.  2) Élaboration de cadres réglementaires pour les technologies et les systèmes d'intelligence artificielle et du métavers.  3) Création d'un système régional pour la mise au point, le fonctionnement et l'interaction des parcs informatiques.  4) Établissement de cadres réglementaires pour le développement des systèmes non OSG et l'accès à ces systèmes. |
| **CEI 5: Développement et mise en œuvre de technologies d'intelligence artificielle**  **Objectif**: les technologies d'intelligence artificielle qui apparaissent peuvent être utilisées de nombreuses manières pour résoudre les problèmes touchant le secteur des communications des pays de la CEI.  **Résultats attendus:**  1) Recherches sur la façon dont l'intelligence artificielle peut être utilisée pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers, y compris les personnes atteintes de troubles du spectre autistique.  2) Mise en place de plates-formes numériques fondées sur l'intelligence artificielle et les mégadonnées pour la fourniture de paramètres de mesure sur la société de l'information et le développement durable.  3) Application de l'intelligence artificielle et des technologies connexes à la surveillance des paramètres climatiques et environnementaux.  4) Création d'une branche régionale de la plate-forme sur l'IA au service du bien social à des fins de développement. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_